



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10119

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10119
E-GRID: CH 90708 30510 39
Immeuble de base: B-F Grolley/875
Valeur de la part: 3/157
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*: place couverte no 30

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

22.11.1990 010-199403 Règlement de copropriété ID.010-2004/005778
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10119

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.—, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.—, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:28

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10120

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10120
E-GRID: CH 91830 51070 40
Immeuble de base: B-F Grolley/875
Valeur de la part: 3/157
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*: place couverte no 31

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

22.11.1990 010-199403 Règlement de copropriété ID.010-2004/005778
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10120

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)**

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)**

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:28

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10121

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10121
E-GRID: CH 29107 01483 21
Immeuble de base: B-F Grolley/875
Valeur de la part: 3/157
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*: place couverte no 32

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

22.11.1990 010-199403 Règlement de copropriété ID.010-2004/005778
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10121

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:28

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10133

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10133
E-GRID: CH 84831 07004 60
Immeuble de base: B-F Grolley/875
Valeur de la part: 1/157
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*: place ouverte no 4

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

22.11.1990 010-199403 Règlement de copropriété ID.010-2004/005778
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10133

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.—, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.—, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:28

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10149

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10149
E-GRID: CH 19107 00583 82
Immeuble de base: B-F Grolley/875
Valeur de la part: 1/157
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*: place ouverte no 20

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

22.11.1990 010-199403 Règlement de copropriété ID.010-2004/005778
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)**

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10149

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:28

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10154

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10154
E-GRID: CH 14831 07005 06
Immeuble de base: B-F Grolley/875
Valeur de la part: 1/157
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*: place ouverte no 25

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

22.11.1990 010-199403 Règlement de copropriété ID.010-2004/005778
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202.**
Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10154

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:28

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10163

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10163
E-GRID: CH 36701 08305 88
Immeuble de base: B-F Grolley/875
Valeur de la part: 1/157
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*: place ouverte no 34

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

22.11.1990 010-199403 Règlement de copropriété ID.010-2004/005778
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Extrait du registre foncier

Part de copropriété Grolley / 10163

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10198, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)

Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:28

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Propriété par étages Grolley / 10198

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10198
E-GRID: CH 73107 08321 95
Immeuble de base: B-F Grolley/876
Valeur de la part: 140/1000
Droit exclusif sur: appartement no 12 de 3,5 pièces au rez-de-chaussée
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*:

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

29.10.1991 010-204726 Règlement d'administration et d'utilisation de la PPE
ID.010-2004/005950
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg,

Extrait du registre foncier

Propriété par étages Grolley / 10198

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

- Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée
- 23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)**
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée
- 23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10200, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)**
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:29

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Propriété par étages Grolley / 10200

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10200
E-GRID: CH 75211 07083 56
Immeuble de base: B-F Grolley/876
Valeur de la part: 140/1000
Droit exclusif sur: appartement no 22 de 3,5 pièces au 1er étage
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*:

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sàrl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

29.10.1991 010-204726 Règlement d'administration et d'utilisation de la PPE
ID.010-2004/005950
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg,

Extrait du registre foncier

Propriété par étages Grolley / 10200

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

- Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée
- 23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.--, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée
- 23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.--, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10202. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:29

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Sarine RFSa
Grundbuchamt des Saanebezirks GBSa

Rue Joseph-Piller 13, CP 502, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 72
Courriel: rfsarine@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Propriété par étages Grolley / 10202

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service de la géoinformation.

Commune: 2200.FR220011 Grolley
No immeuble: 10202
E-GRID: CH 87837 02110 97
Immeuble de base: B-F Grolley/876
Valeur de la part: 108/1000
Droit exclusif sur: appartement no 32 de 2,5 pièces dans les combles
Immeuble dépendant:
Mutation*:
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*:

Propriété:

Propriété individuelle
florimmo Sarl, Givisiez (IDE: CHE-440.476.960) 23.11.2020 010-2020/6835/0 Achat

Mentions:

29.10.1991 010-204726 Règlement d'administration et d'utilisation de la PPE
ID.010-2004/005950
09.01.2024 010-2024/84/0 Faillite ID.010-2024/000210

Servitudes:

Aucune

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 1, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.--, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000059, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200.
Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg,

Extrait du registre foncier

Propriété par étages Grolley / 10202

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Droits de gage immobiliers:

- Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée
- 23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 2, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000060, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée
- 23.11.2020 010-2020/6837/0 **Rang 3, Cédule hypothécaire de registre, CHF 275'000.-, Intérêt max. 10%**, ID.010-2021/000061, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif avec Grolley/10119, Grolley/10120, Grolley/10121, Grolley/10133, Grolley/10149, Grolley/10154, Grolley/10163, Grolley/10198, Grolley/10200. Créancier hypothécaire Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg (IDE: CHE-108.954.576)
Observations: Clauses accessoires selon convention séparée

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 13 août 2024: Aucune

1701 Fribourg, le 14 août 2024, 08:29

Le/La Conservateur/Conservatrice



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété